

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Compte-rendu affiché le : 14 avril 2025

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025

N° 25-04-05

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 – commune

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE – André HUBERT - Aurélie DESBREE - Jean-Paul SOLEILHAC - Alain LECUE – Pascal BENARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Philippe DENIS - Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET- Michel FRANCHINI à Gérard ALLANCHE - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Marie-Hélène BOUILHOL à Jean-Paul SOLEILHAC – Romain MONTELMARD à Aurélie DESBREE

Membre absent : 0.

Mis en ligne, le
17 AVR. 2025
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Geneviève NIGAY, suite au vote du compte administratif 2024 intervenu le 10 avril 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif 2024 présente un excédent de fonctionnement de 1 784 596,12 €.

Décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'affecter partiellement le résultat à la section d'investissement :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0.00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	300 000,00 €
Virement à la section d'investissement	1 449 488,48 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	1 484 596,12 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2024	1 784 596,12 €
Affectation obligatoire	
• à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	NEANT
Déficit résiduel à reporter	
• à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	1 046 585,24 €
Solde disponible	
affecté comme suit :	738 010,88 €
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	338 010,88 €
TOTAL	1 384 596,12 €
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur (ligne 002)	
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	400 000,00 €
B) DEFICIT AU 31/12/2024	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 11 avril 2025.

LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier